

**Centre Communal d'Action Sociale
De la commune de BELLEVILLE SUR LOIRE**

SEANCE DU 24 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre octobre à dix-neuf heures,
Le Centre Communal d'Action Social dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des mariages,
sous la présidence de Bruno VAN DER PUTTEN.

Nombre de membres		
référénts au CCAS	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	10

Etaient présents : Mmes, NAQUIN, GOSSET, EVEN, DOISNE, VAN DER PUTTEN,
CONTRERAS, LEVEQUE
Mrs MAURO, DAVID

Absents excusés : Mme POULAIN, BRUNOT, PARAT
Absents : Mr JEANDEL, PARENT

Date de convocation : 17 octobre 2022

Secrétaire de séance : Isabelle NAQUIN

Mme POULAIN a donné pouvoir à Mme DOISNE

Délibération 2022-19

CADEAU NAISSANCE

L'assemblée renouvèle le cadeau offert à toute nouvelle naissance sur la Commune.

Après avoir étudié plusieurs devis, l'assemblée décide à l'unanimité de retenir le devis de l'entreprise Helfrich-Farrjop. Pour un montant de 553.66 €

Le président autorise le règlement de la facture correspondante.

Pour copie conforme,

Bruno VAN DER PUTTEN,
Président



Isabelle NAQUIN
secrétaire de séance.

Diffusion sur le site de la commune le... 27/10/2022

Transmis au contrôle de légalité le... 31/10/2022